

Le report au 1<sup>er</sup> février 2019 de la catégorie A prévue dans le protocole PPCR et acté par les décrets de mai 2017, est inacceptable pour la CFDT. Face à cette décision injuste, contraire au Plan d'action gouvernemental en faveur du travail social, le Sgen-CFDT appelle les assistantes et assistants sociaux à se mobiliser.

## **MOBILISATION SGEN-CFDT LE 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2018**

**Cette journée est capitale pour les assistant-e-s sociaux de la fonction publique.**

La CFDT organisera localement des rassemblements des salariés de la fonction publique devant les préfetures.

**À Paris, le rassemblement est prévu devant le ministère des Finances.**

## **NOS ACTIONS DEPUIS 2 MOIS**

Le 16 octobre 2017, M. Darmanin, ministre des Comptes publics, ayant annoncé le report d'un an des mesures PPCR, la CFDT lui a adressé un courrier (<http://bit.ly/2CCDvJm>) dénonçant cette remise en cause du calendrier global du protocole PPCR, comprenant l'accès à la catégorie A des travailleurs sociaux.

La CFDT est intervenue, lors de la commission professionnelle consultative (CPC) du travail social, le 24 octobre, face à la direction générale de la cohésion sociale pour rappeler les nombreux engagements du ministère pour cette reconnaissance de la catégorie A. Nous avons aussi interpellé directement, le 26 octobre et le 22 novembre, la directrice adjointe de cabinet de la ministre des Solidarités et de la Santé.

En préparation du conseil commun de la fonction publique (CCFP), l'Uffa-CFDT est intervenue sur ce sujet le 24 octobre et a déposé des amendements demandant l'application des mesures de PPCR au 1<sup>er</sup> juillet 2018. Face au silence du ministre, l'ensemble des organisations syndicales a boycotté le CCFP du 6 novembre. La CFDT était présente au rassemblement intersyndical des agents publics, organisé le jour même devant le ministère des Finances à Bercy.

Face à la position du ministre des Comptes publics, un courrier signé des secrétaires générales des fédérations CFDT (Interco, Santé-Sociaux, Sgen et de la secrétaire générale de l'Uffa) est adressé, le 8 novembre, à Mme Buzin, ministre des Solidarités et de la Santé, en charge des professionnels du travail social.

**LE SGEN-CFDT REVENDIQUE LA CATÉGORIE A EN 2018  
POUR TOUS LES ASSISTANT-E-S SOCIAUX**